

## AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHES

Pays	Bénin
Localité	Cotonou
Agence	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur	MCA-Bénin Régional
Nom du Projet	Infrastructures du Corridor (IC) et Exploitation Efficace du Corridor (ECO)
Titre du Dossier de Passation	Services de Consultant en Gestion de Programme et en Gestion Environnementale et Sociale
N° de Référence du Dossier	UCF-B/Consult/QCBS/027
Type de Passation	Services de Consultants (Firmes)
Date de Publication	<b>20 décembre 2023</b>
<b>Date limite de Soumission</b>	<b>01 avril 2024 à 14h00 – UTC+01:00</b>

1. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de Millennium Challenge Corporation ("MCC"), et le Gouvernement du Bénin (le "Gouvernement"), ont signé **le 14 décembre 2022 à Washington DC** un Compact d'assistance au Millennium Challenge Account régional d'un montant approximatif de **deux cent deux millions (202 000 000) dollars américains (« Financement du MCC »)**, ainsi qu'une contribution du Gouvernement du Bénin de **quinze millions cent cinquante mille (15 150 000) dollars américains** visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Bénin (« **Le Compact** »). Le Gouvernement agissant par l'intermédiaire du MCA-Bénin Régional entend utiliser une partie du Don du MCC pour les paiements admissibles en vertu du Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions ("DP") est émise. Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le site web du MCC ([www.mcc.gov](http://www.mcc.gov)) et sur le site web du MCA-Bénin Régional ([www.ucfbenin.bj](http://www.ucfbenin.bj))
2. Le programme Compact comprend les deux (2) projets suivants :
  - (i) Le **Projet Infrastructure du Corridor (IC)** qui vise à réduire les coûts de transport le long du corridor de transport qui va de Cotonou, au Bénin, à Niamey, au Niger ;
  - (ii) Le **Projet d'Exploitation Efficace du Corridor (ECO)** qui vise à réduire les coûts de transport le long du Corridor, de Niamey (Niger) à Cotonou (Bénin), incluant les coûts d'exploitation des véhicules, les coûts reliés au temps, les blessures et les décès ainsi que les coûts liés à la faible fiabilité des processus et aux inefficacités du marché.
3. Le MCC exige de tous les bénéficiaires d'un Financement MCC, et notamment du MCA-Bénin Régional et de tout candidat, soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur, sous-traitant, Consultant et sous-Consultant dont les services auraient été sollicités au titre d'un contrat financé par MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de l'attribution et de l'exécution de ces contrats. La *Politique du MCC sur la prévention, la détection et la répression de la fraude et de la corruption dans le cadre des opérations du MCC* (Politique « Anti-fraude et Anti-corruption (AFC) du MCC ») s'applique à tous les contrats et procédures de Demande de

Propositions impliquant un Financement MCC. Ladite Politique est disponible sur le site web du MCC à l'adresse <https://www.mcc.gov/resources/doc/policy-fraud-and-corruption>.

La présente Demande de Propositions vient compléter l'Avis général de passation des marchés qui a été publié sur les sites de de MCA-Bénin Régional (<https://www.ucfbenin.bj/>) ainsi que dans le **journal local la Nation** le 09 octobre 2023 et tel que amendé et publié sur les sites de Dg Market (<http://www.dgMarket.com>) le **13 novembre 2023**, de UNDB Online (<http://www.devbusiness.com>) le **14 novembre 2023**, de MCA-Bénin Régional (<https://www.ucfbenin.bj/>) le **15 novembre 2023** ainsi que dans le journal local la Nation le **17 novembre 2023**.

4. Le MCA-Bénin Régional invite à présent des Entreprises dûment constituées à soumettre une proposition pour **la réalisation de Services de Consultant en Gestion de Programme et en Gestion Environnementale et Sociale (« Propositions »)**. De plus amples informations sur ces services de Consultants sont fournis dans les Termes de Référence à la section V de la Demande de Propositions.
5. La présente DP est ouverte à toutes les entités éligibles (« Consultants ») souhaitant y participer. Sous réserve des restrictions énoncées dans la DP, les Consultants peuvent s'associer à d'autres Consultants en vue d'optimiser leur capacité à exécuter le contrat avec succès.
6. Un Consultant sera sélectionné en vertu de **la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)**, la procédure d'évaluation dont les étapes sont décrites dans les sections de la présente DP conformément aux « Directives relatives à Passation des marchés du Programme du MCC » disponibles sur le site web du MCC ([www.mcc.gov/ppg](http://www.mcc.gov/ppg)). Le processus de sélection, tel que décrit, inclut l'examen et la vérification des qualifications et des performances passées ainsi qu'un contrôle des références du Consultant, avant l'adjudication du Contrat.
7. Veuillez noter qu'une Conférence préalable aux Propositions **s'est tenue le 08 janvier 2024. Une seconde conférence préalable se tiendra le 21 février 2024 à 14h00 – UTC+01:00**, comme indiqué dans les Données Particulières de la Demande de Propositions (« DPDP »), à la Section II du présent Dossier type de Demande de Propositions. La présence de tous les Consultants potentiels ou de leurs représentants est fortement recommandé, mais n'est pas obligatoire.
8. La Demande de Propositions complète peut être téléchargée via la plateforme SYNC à travers le lien suivant : <https://ln5.sync.com/dl/87e4d4e40/h4ksrh9n-3pzn7uwx-banuv9ei-59hzqx5z> .Les Consultants intéressés à soumettre une Proposition doivent manifester leur intérêt en renseignant le formulaire d'enregistrement en ligne via le lien <https://forms.office.com/e/enKsZHqYWv> .Ceci leur garantira la réception des communications éventuelles sur la présente Demande de Propositions.
9. Les Propositions (Techniques et Financières) doivent être déposées comme indiqué au point 17 des IC, au plus tard le **01 avril 2024 à 14h00 – UTC+01:00. Seules les propositions électroniques soumis via le Lien de Demande de Fichier (LDF) seront acceptées. Les propositions tardives ne seront en aucun cas acceptées.**

**Contact :**

<b>Attn :</b>	Agent de Passation des Marchés Intérimaire (IPA), MCA-Benin Regional
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:MCABeninRegional@crownagents.co.uk">MCABeninRegional@crownagents.co.uk</a>

<b>Site Web de MCC :</b>	<a href="http://www.mcc.gov">www.mcc.gov</a>
<b>Site Web de l'Equipe Technique de Formulation du Compact Régional</b>	<a href="http://www.ucfbenin.bj">www.ucfbenin.bj</a>